



ÉDITO

Novembre 2015



A l'heure où cette newsletter devait vous parvenir, la France se trouvait en état de guerre suite aux fusillades qui à Paris, ont fait de nombreuses victimes. Partageant le deuil national de trois jours, j'ai préféré garder le silence. J'ai aussi préféré réécrire cet éditorial pour en changer totalement la teneur afin de réfléchir avec vous sur cette situation qui nous atteint tous collectivement et chacun personnellement.

En cette soirée du 13 novembre qui attirait des milliers de fans au stade de France pour le match amical France-Allemagne, nos écrans, nos radios sont envahis par l'horreur.

Images insoutenables de gens affolés, de vies brisées, émotions à l'écoute des témoignages évoquant le cynisme des assaillants tirant sur la foule, questionnement sur la force de l'endoctrinement conduisant des individus à se faire exploser pour faire le maximum de victimes.

C'est la terreur que veut imposer Daesh, l'état islamique, al Quaida et consorts. Ce régime de terreur qui règne sur une partie du Moyen-Orient. C'est le contraire de notre démocratie.

Oui il faut répondre à l'appel d'union nationale pour combattre la barbarie partout où elle se manifeste, sur notre territoire comme dans ses sanctuaires.

Il est crucial pour la France d'avoir, avec ses alliés de l'OTAN et l'Union Européenne, une stratégie commune pour éradiquer ces fanatiques sans foi ni loi et éviter autant que faire se peut le retour de tels drames.

Il faut manifester notre soutien, haut et fort, aux familles et proches des victimes, aux forces de l'ordre confrontées à cet ennemi d'une lâcheté nauséabonde, saluer le dévouement des services de secours.

Oui notre pays a des valeurs à défendre, des valeurs fondamentales, des valeurs de civilisation.

Nous devons y opposer notre vigilance et utiliser les armes dont nous disposons.

Nous avons des forces de police compétentes, des forces armées qui ont démontré et démontrent sur les territoires d'opérations extérieures, comme au Mali, qu'elles sont capables de neutraliser ces adversaires.

Nous avons aussi les armes que nous offre la démocratie : le droit de vote. Sachons l'utiliser dans les différents scrutins auxquels nous sommes appelés à participer. Mesurons bien les enjeux, cessons d'accepter qu'avec des taux d'absentéisme de 38% aux dernières élections municipales pour atteindre 49% aux régionales de 2010, nous faisons des absentéistes Le Premier Parti de France.

Soyons forts, généreux et soudés dans les moments dramatiques tels que viennent de les vivre les Parisiens.

Mais soyons aussi déterminés dans la protection de nos institutions et agissons pour que jamais, à la faveur de notre indifférence, un parti extrémiste puisse accéder au pouvoir dans notre pays.

Bonne lecture

ACTUALITÉ

Vendée Tri : pose de la première pierre



© DR

Lundi 2 novembre à La Ferrière, autour d'Hervé Robineau, Président du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, Monsieur le Préfet de la Vendée et les deux anciens Présidents de TRIVALIS, Jean-Claude Merceron et Yves Auvinet, Président du Conseil départemental, ont posé la première pierre de ce centre de tri qui doit entrer en service le 1er janvier 2017.

C'est une nouvelle étape de la politique départementale des déchets. Tous les emballages recyclables triés par les vendéens, y seront réceptionnés. C'est une première pour la Vendée : d'abord parce que c'est le premier du genre et ensuite parce que seront utilisées des technologies hautement innovantes et très performantes.

Le Paquet déchets de l'Union européenne en cours de réforme, les dispositions des lois Grenelle de l'environnement et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, sont les textes de références de la gestion des déchets et de l'économie circulaire ; les réalisations locales et leur gestion participent à la réflexion des parlementaires pour faire

évoluer la réglementation.
Triés, recyclés et réutilisés, les déchets engagent une nouvelle fois en Vendée, un cercle vertueux.

LIRE LA SUITE

Souvenir Français au Carré militaire



© DR

A l'initiative du Capitaine Christian Tricoire, Président de la Délégation vendéenne du Souvenir Français, dimanche **1er novembre**, Luc Bouard, Maire de la Roche-sur-Yon a organisé une cérémonie en mémoire de tous les soldats qui sont morts pour la France ou l'ont servi.

Devant le monument érigé dans le Carré militaire du cimetière du Point du Jour à La Roche-sur-Yon, en présence des Autorités civiles et militaires, nous avons rendu hommage « *au courage et à la fidélité des hommes et des femmes morts aux champs d'honneur* ». L'idéal de liberté pour lequel nos anciens se sont sacrifiés, a été rappelé.

Protection Civile du Pays des Olonnes



© DR

Le samedi 24 octobre, j'avais rendez-vous avec les bénévoles de l'antenne de la protection civile du pays des Olonnes.

J'ai pris le temps d'écouter les responsables et bénévoles pour mieux appréhender les missions qui leur sont confiées :

- opérations de secours en appui des services publics de secours
- soutien des populations sinistrées lors de catastrophes
- mise en place des dispositifs prévisionnels de secours (DPS) adaptés aux manifestations ou rassemblements afin d'assurer leur couverture sanitaire
- encadrement et formation des bénévoles et formation du public aux gestes de premiers secours.

J'ai salué l'**engagement citoyen des bénévoles** de cette association où l'intergénérationnel n'est pas une posture. J'ai tenu à remercier Audrey Tenailleau, Responsable de l'Antenne et Renée Barron, qui a

participé à la création de la première antenne en Vendée, il y a 50 ans. Je lui ai remis la médaille du Sénat :
« *Madame Barron, permettez à la première femme Sénatrice de Vendée de remettre à la première femme bénévole de la Protection Civile en Vendée, la médaille du Sénat gravée tout spécialement à votre nom, en remerciement d'une vie consacrée à vos concitoyens.* »

AU SÉNAT

"Ma commune a du Coeur" avec Luçon au Sénat



© DR

C'était mercredi soir 7 octobre à la Présidence du Sénat, la cérémonie de remise des labels distinguant les **bonnes pratiques locales** en matière de **prévention des accidents cardiaques** :

- formation de la population
- installation de défibrillateurs cardiaques
- leur localisation
- leur accessibilité
- l'information des habitants
- la communication autour des bons réflexes.

Les **collectivités territoriales distinguées** ont prouvé combien la **santé publique**, c'est aussi leur **affaire**.

Créé en 2014, ce label avait reconnu La Chaize-le-Vicomte.

Luçon, représentée par Pierre-Guy Perrier, Maire et Daniel Gachet, Premier Adjoint ont pu témoigner de leur engagement au service de la prévention. Mon Collègue Didier Mandelli était à mes côtés pour les accueillir et les féliciter.

Relancer l'apprentissage : témoignages vendéens



© DR

Le 1er octobre, mes invités, aux côtés du Président du Sénat Gérard Larcher, ont témoigné sur le thème : « *relancer l'apprentissage : une urgence pour les entreprises et pour l'emploi* ».

L'apprentissage ne parvient pas à être une filière de formation à part entière : le nombre d'apprentis diminue d'ailleurs : C'est la raison pour laquelle, la délégation sénatoriale a voulu établir un diagnostic en réunissant économistes, représentants de CCI, le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) et des acteurs de terrain entrepreneurs et apprentis.

Pour représenter la Vendée, j'ai sollicité des entreprises confrontées aux difficultés de fonctionnement de l'apprentissage et disposées à les exposer devant notre délégation sénatoriale.

Thomas Planchot – **Meilleur ouvrier de France** – et Xavier Planchot, responsables du Groupe dont le siège est situé à Saint-Paul-en-Pareds, accompagnés de Lénaïc Gilbert, **apprentie**, ont ainsi pu exprimer pleinement devant les Sénateurs de la délégation, leurs **ressentis sur l'apprentissage et son fonctionnement**.

Le **Président Gérard Larcher**, attentif à leur témoignage a tiré les enseignements de ce colloque en lançant des pistes de travail :

- placer les branches professionnelles et les entreprises au centre du dispositif, leur donner la main sur le contenu et les référentiels de formation
 - mettre progressivement fin au dualisme actuel entre l'apprentissage et l'enseignement professionnel scolaire
 - rendre les Régions responsables non seulement des CFA mais aussi des lycées professionnels
 - créer un cadre juridique favorisant l'engagement des entreprises.
- Avec mes Collègues, nous nous sommes engagés dans la rédaction d'une proposition de loi pour relancer concrètement l'apprentissage, qui sera présentée en 2016.

LIRE LA SUITE

DGF : stabilité pour les collectivités



© DR

Ensemble, exigeons « de la stabilité, de la visibilité à court et moyen termes, un arrêt des transferts de charges. »

« Les élus territoriaux feront de vraies économies et de bons investissements qui redonneront de l'emploi dans les entreprises !
Les collectivités réclament comme les entreprises, de la stabilité : Stop à la surenchère ! »

Réagissant à la décision du Gouvernement de repousser la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement d'un an, c'est-à-dire, en 2017, je me réjouis que la mobilisation des élus en Vendée et partout en France, le 19 septembre dernier et les demandes insistantes de la majorité sénatoriale, aient enfin trouvé un écho raisonnable.

« Pour les collectivités locales après trois années de réduction de leurs ressources et alors qu'elles ne connaissent pas l'impact des fusions d'intercommunalités ou de l'émergence de grandes collectivités sur les dotations de péréquation, c'était la réforme de trop ! »

Je soutiens la démarche du Président du Sénat, Gérard Larcher qui a écrit au Premier Ministre pour lui demander de préparer une réforme de la DGF spécifique et concertée.

EN DIRECT DE L'HÉMICYCLE

Succès de Jean-Louis Borloo au Sénat



© DR

provoque sur le continent africain et en direction d'autres continents !
J'affirme que l'avenir de l'Europe se joue également de l'autre côté de la Méditerranée !

Avec mon collègue, Olivier Cadic, Sénateur UDI représentant les Français établis hors de France, nous avons accueilli au Sénat, l'ancien Ministre, Jean-Louis Borloo, aujourd'hui Président de la Fondation «Energie pour l'Afrique».

Ce dernier tenait par sa présence dans les tribunes du Sénat, à soutenir la proposition de résolution centriste pour le soutien au plan d'électrification du continent africain «plan Electricité - Objectif 2025», présentée par Jean-Marie Bockel et défendue par Chantal Jouanno, mes Collègues Sénateurs UDI.

Soutenant la démarche humaniste et de développement économique en faveur du continent africain du Président-fondateur de l'UDI, ce plan de soutien, voté à l'unanimité, est une réponse aux défis majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique qui menace ce continent, et les risques importants de conflits et de migrations qu'il

LIRE LA SUITE

La voix d'une ruralité vivante



© Direction de la communication-Sénat

territoires ruraux les plus en difficulté. Le Gouvernement multiplie les annonces afin de persuader les élus et les citoyens des territoires ruraux qu'ils demeurent une priorité de l'action publique, mais il n'en est rien : les comités interministériels de mars et de septembre 2015, n'ont repris que des dispositifs existants ou présenté des mesures qui ne sont pas financées dans le projet de loi de finances pour 2016. »

- C'est donc une approche plus intégrée et partenariale que j'ai proposée :
- la forme contractuelle doit permettre d'adapter les actions et les moyens aux difficultés et aux atouts spécifiques de chaque territoire
 - l'approche partenariale vise à mutualiser les ressources, afin d'atteindre une taille critique suffisante pour gérer les problématiques communes de développement.

Très attachée à simplifier la tâche des élus territoriaux et « de ne pas en rajouter », j'ai modifié le texte le rendant plus resserré, plus cohérent et opérationnel, afin de laisser davantage de souplesse aux territoires pour définir, de façon partenariale, les objectifs, les actions et les moyens à mobiliser : « Notre préoccupation a été de mettre à disposition des élus locaux un outil simple d'utilisation, au service d'une véritable égalité entre les territoires et d'un soutien à la ruralité qui en a bien besoin. »

LIRE LA SUITE

Double inauguration à Saint-André-Goule-d'Oie



© DR

République.
Inaugurer une mairie, reste une véritable satisfaction, car c'est le premier échelon de nos institutions, l'échelon préféré des français.

Samedi 31 octobre, Jacky Dallet, Maire de Saint André Goule d'Oie avait réuni ses concitoyens pour inaugurer la nouvelle mairie et de nouveaux vestiaires au stade de football.
A cette occasion, j'ai souligné combien j'étais ravie d'avoir pu apporter ma contribution financière grâce à la réserve parlementaire 2015. A l'heure où les élus sont à juste titre inquiets pour leur pouvoir d'investissement, il faut exiger de la stabilité, de la visibilité. Le maintien de cette dotation exceptionnelle, si modeste, soit-elle, y participe et mérite d'être maintenue ; en toute transparence, cela s'entend !
Ainsi, les élus territoriaux feront de vraies économies et de bons investissements qui redonneront de l'emploi dans les entreprises.
J'ai aussi, tenu à affirmer le rôle de défenseur des territoires du Sénat : il s'est opposé au seuil de 20000 habitants pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale que le Gouvernement voulait imposer dans la loi pour la nouvelle organisation territoriale de la

Octobre rose 2015 !



© DR

000 nouveaux cas par an en France.
Challenge de soutien solidaire pour les 3 000 participantes, la **Joséphine**, c'est plus de **prévention**, plus de **diagnostics**, plus de **fonds** pour la **recherche** et plus de **traitements** efficaces !

Membre de la Délégation aux Droits des Femmes, présente au départ de la Joséphine à La Roche-sur-Yon.
Octobre est au plan national, le mois choisi pour se battre contre le cancer du sein et soutenir les projets de recherche les plus prometteurs sur ce cancer.
Solidaire des femmes atteintes d'un cancer du sein, j'ai tenu en effectuant le parcours sportif parmi les 3000 participantes, à montrer combien le Sénat par les travaux de la Délégation aux Droits des Femmes partage et porte les préoccupations des femmes.
Le rapport d'information « *femmes et santé : les enjeux d'aujourd'hui* », défendu en septembre dernier avec ma collègue Françoise Laborde, en témoigne avec force et actualité.
Je rappelle que le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 49

LIRE LA SUITE

Economie circulaire entreprise vendéenne



© DR

Reconnue par les institutions et les professionnels, cette entreprise de 22 salariés, est certifiée et fait partie des casses de nouvelle génération, redorant l'image de cette activité qui exige compétence technique et innovation dans un secteur dynamique qui se professionnalise.
Le taux de valorisation atteint 95% : c'est une réalité économique et environnementale qui justifie que la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable y consacre une réflexion utile.

Membre de la **Délégation sénatoriale aux Entreprises**, je poursuis mes rencontres avec les entrepreneurs vendéens.
Invitée à Talmont-Saint-Hilaire chez Billaud Pièces et Autos par Stéphane Gérard, Gérant, le 9 septembre, il a surtout été question d'économie circulaire.
Je n'étais pas en terrain inconnu puisque Vice-Présidente de TRIVALIS et Rapporteuse au Sénat de la **proposition de directive européenne Paquet «déchets»**, je travaille sur les **questions de tri et de valorisation des déchets**.
Entreprise familiale créée en 1965 à Olonne-sur-Mer, c'est d'ailleurs la 3ème génération qui m'accueillait.
Aux compétences reconnues d'une activité variée autour de véhicules automobiles, se sont greffés, la récupération et le recyclage, avec des moyens modernisés qui démultiplient le rendement : c'est donc un nouveau tournant autour d'une chaîne de déconstruction innovante (il n'en existe que trois en France) qui permet de développer des partenariats.

AGENDA

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez mon actualité sur les réseaux sociaux



Facebook : www.facebook.com/annick.billon.7

Twitter : @AnnickBillon

CONTACT

Au Sénat

Béatrice Moinard

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 02

E-mail : a.billon@senat.fr

Permanence parlementaire

Résidence Clemenceau

125 boulevard Aristide Briand
85000 La Roche-sur-Yon

Tel : 02 51 36 16 99

Christa BLAIN

Tel : 06 31 74 05 61

Yves HUET

Tel : 06 37 80 42 95

Facebook : [facebook.com/annickbillon7](https://www.facebook.com/annickbillon7)

Twitter : @AnnickBillon

www.udi-uc-senat.fr